

Sujet : [INTERNET] Observation enquête publique ZA de Bramard

De : Eric Chevalier <direction@sell43.fr>

Date : 24/05/2022 10:03

Pour : <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Le Syndicat des Eaux de la Semène (SES) souhaite apporter une précision à l'enquête publique pour la création de la zone d'activités (ZA) de Bramard à St Didier en Velay.

La Communauté de Communes Loire Semène (CCLS) doit s'adresser au Syndicat des Eaux de la Semène pour assurer l'alimentation en eau potable de cette ZA.

Au vu des documents de l'enquête, le SES souhaite re-préciser les caractéristiques de cette alimentation conformément à la réunion du 14 octobre 2021 avec la CCLS.

L'alimentation en eau potable de la future ZA sera assurée en gravitaire par le réservoir du Fraisse, par une conduite à poser au départ du réservoir.

Puis, à partir du carrefour de la Garne, cette conduite sera posée sous accotement de la RD23, jusqu'à la future voie de desserte en entrée de ZA.

Recevez, Monsieur le Commissaire-enquêteur, mes salutations distinguées.

R.BONNEFOY

Vice-Président du Syndicat des Eaux de la Semène

--

Eric CHEVALIER - Directeur
Syndicat des Eaux Loire Lignon
19, route de Monistrol
43600 Sainte Sigolène
04 71 66 62 11
<http://www.sell43.fr>